Zeitschrift: La Croix-Rouge suisse
Herausgeber: La Croix-Rouge suisse
Band: 59 (1949-1950)
Heft: 5

Rubrik: En deux mots

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

EN DEUX MOTS

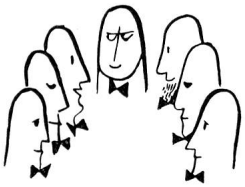

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse s'est réuni le 2 février dernier, sous la présidence du Dr G.-A. Bohny. Le professeur von Albertini a parlé de la situation actuelle du Service de transfusion sanguine, puis M. Luy, secrétaire général, a exposé les grandes lignes de l'organisation d'un service de secours en cas de catastrophe.

*

La Direction de la Croix-Rouge suisse a tenu une séance le 16 février dernier, à Berne. Elle a discuté tout d'abord du postulat du conseiller national Anderegg, concernant l'appui accordé par la Confédération au Comité international de la Croix-Rouge et à la Croix-Rouge suisse, puis a étudié diverses questions du Service de transfusion sanguine, de l'aide sanitaire volontaire, du Secours aux enfants, des infirmières et de la Croix-Rouge de la Jeunesse. M. Luy, secrétaire général, a fait également un exposé sur son séjour d'études aux Etats-Unis et au Canada.

*

Du 15 au 17 février a eu lieu à Genève, au siège de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, une conférence qui réunissait des spécialistes en matière de collectes et d'appels de fonds délégués par diverses sociétés nationales. La Croix-Rouge suisse était également représentée à cette conférence.

*

Le Comité central a voté un crédit de fr. 1000.— pour l'achat de deux appareils de dressage pour chiens d'aveugles, appareils qui sont destinés à un établissement de Linz, en Autriche, qui s'occupe du dressage de tels chiens.

*

Afin d'éviter une augmentation du prix de pension au home «Beau-Site», à Evilard, la Croix-Rouge suisse paiera désormais une somme de fr. 1.— par jour pour chaque infirmière séjournant dans ce home.

*

Le Comité central de la Croix-Rouge suisse a tenu une séance extraordinaire, le 15 février, afin de discuter de diverses questions soulevées par la création de la nouvelle école pour infirmières-chefs.

*

Ecoutez, le samedi à 18 h. 40 à Radio Sottens, l'émission hebdomadaire du Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse.

*

Pour donner suite à de nombreux vœux, l'Association suisse des infirmières et infirmiers diplômés organisera à nouveau, en mai prochain, un cours de perfectionnement de deux semaines à l'intention des infirmières-visiteuses. Les membres de l'Association pourront également y participer.

*

Au 1er mars dernier, 5837 enfants prétuberculeux et 205 tuberculeux, représentant 12 nationalités, avaient été reçus, depuis le début de notre action, dans divers préventoriums et sanatoriums de notre pays.

*

Les crédits alloués par la Croix-Rouge suisse depuis 1945 en faveur des enfants prétuberculeux et tuberculeux représentent la somme approximative de 8 millions de francs.

*

Deux nouveaux convois d'enfants réfugiés sont arrivés en Suisse le 24 février et le 1er mars dernier. Le premier amenait 500 enfants du Schleswig-Holstein et le second 500 petits réfugiés d'Autriche. Le prochain convoi est prévu pour le 31 mars et amènera des enfants du Schleswig-Holstein et de Basse-Saxe.

*

Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse a envoyé dernièrement 500 colis de parrainage à des enfants de réfugiés de Basse-Saxe.

En dernière heure...

Rapatriement des enfants grecs déportés

La nouvelle nous parvient, au moment de mettre sous presse, que la réunion convoquée les 9 et 10 mars, à Genève, par le Comité international de la Croix-Rouge et la Ligue n'a pu avoir lieu, la plupart des sociétés nationales de Croix-Rouge invitées pour étudier le problème du rapatriement des enfants grecs déportés ne s'étant pas présentées.

C'est là un échec qui sera ressenti douloureusement dans le monde entier par les hommes et les femmes de bonne volonté. Ce n'est toutefois pas là une raison suffisante pour que la Croix-Rouge cesse de poursuivre ses efforts en vue d'aider à trouver une solution satisfaisante et humaine à ce problème tragique.

Erratum: Deux erreurs se sont glissées dans l'article «Ce qu'ils pensent des conventions» de notre numéro de février, pages 8 et 9:

Page 9, second texte, lire «Israël» et non «Iran».

Page 9 également, quatrième texte, déclaration de M. Przybos, Ministre de Pologne, lire: «Bien que dans les Conventions de Genève nous regrettions l'absence de la clause interdisant l'arme atomique...»